

PRÉFECTURE DU VAR

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES AFFAIRES MARITIMES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE AVEC PUBLICATION DE L'ETUDE D'IMPACT

Une enquête publique est ouverte du 1^{er} au 30 septembre 2008 inclus, sur le territoire de la commune de LA MOTTE, au regard de la demande présentée par M. Sylvain Duperrier, représentant la société STOGAZ, dont le siège est – ZI du Stand – Rue du Port – 71000 MACON, en vue d'être autorisé à exploiter un stockage de gaz sous talus situé Centre Pierre Bourdaire, route Sainte-Roseline – 83920 LA MOTTE.

Cette activité figure aux rubriques 1412-1, 1414-2, 2920-1-b, de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Les communes de LES ARCS/Argens, TRANS en Provence, DRAGUIGNAN et LE MUY sont situées dans le rayon d'affichage de 4 km.

Le dossier est déposé en mairie de LA MOTTE pour être tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures ouvrables des bureaux.

M. Yves CHARVET, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, recevra les déclarations, observations, suggestions et contre propositions des tiers, en mairie de LA MOTTE :

- le lundi 1^{er} septembre 2008, de 9h à 12h,
- le mardi 9 septembre 2008, de 13h30 à 16h30,
- le mercredi 17 septembre 2008, de 9h à 12h,
- le mardi 23 septembre 2008, de 9h à 12h,
- le mardi 30 septembre 2008, de 13h30 à 16h30.

Les observations peuvent également lui être adressées par courrier, en mairie de LA MOTTE, siège de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance en Préfecture du Var et en mairie de LA MOTTE, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.